



*Date de dépôt : 19 juin 2024*

**Réponse du Conseil d'Etat**  
**à la question écrite urgente de Marjorie de Chastonay : Où en sont les négociations concernant la réforme du CO ?**

En date du 31 mai 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Le 29 février dernier, le Grand Conseil décidait de renvoyer en commission le projet de loi PL 12661 qui demandait l'augmentation du temps de travail des enseignants du cycle d'orientation (CO) de 6 périodes. En effet, en parallèle, le Conseil d'Etat proposait d'augmenter le temps de travail des enseignants du CO de 2 périodes, dans le cadre du plan financier quadriennal. Depuis, des négociations sont en cours.*

*Aujourd'hui, il est important de savoir comment avancent les négociations et sur quoi elles sont fondées. Est-il possible de soulager la charge administrative et la charge d'accompagnement des élèves que les enseignants assument ?*

*Y a-t-il une communication prévue prochainement ?*

*Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de sa prompte réponse.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Des négociations ont effectivement débuté, le 12 février 2024, avec les représentantes et représentants du personnel enseignant du cycle d'orientation (CO), sous l'égide du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse. Elles se poursuivent au moins jusqu'en juin 2024, à raison d'une séance par mois.

Le Conseil d'Etat espère que ce dialogue permettra de trouver un certain nombre d'orientations communes au sujet de l'avenir du CO. Il ne souhaite pas s'exprimer parallèlement à ce processus et communiquera ultérieurement.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :  
Nathalie FONTANET